

Chartres-de-Bretagne

Zac de la Conterie : pôle multiservices et bâtiment énergétique écolo

À proximité du centre culturel Pôle Sud, visible de là RD 34, la piscine intercommunale de la Conterie est le premier équipement à avoir été finalisé sur la Zac du même nom. Dans les prochaines années, ainsi que l'a décidé le conseil municipal en octobre 2006, le lieu verra la construction d'un pôle multiservices composé de bureaux, d'une résidence de services hôteliers et d'une halle communale multifonctions permettant d'accueillir 700 à 1 000 personnes debout.

Preuve de l'engagement continu de la commune dans une démarche de maîtrise des coûts énergétiques et de recherche de solutions alternatives, un bâtiment « énergie » est en cours de construction. Géré par la société rennaise Igo, il devrait entrer en service en 2009. Après négociation collective quant à l'achat des énergies, il alimentera les futurs espaces en chauffage et climatisation par pompes à chaleur. L'autre originalité du bâtiment est qu'il

produira de l'énergie électrique par la mise en place de panneaux photovoltaïques du type de ceux installés sur le toit du Pôle Sud. Il devrait aussi pouvoir redistribuer le surplus d'énergie calorifique produit par la chaudière à copeaux de bois de récupération équipant la piscine. « Actuellement, 30 % de la production d'énergie de la chaudière est disponible. Afin d'optimiser cet équipement le syndicat intercommunal gestionnaire de la piscine a accepté le principe de revendre le surplus à la société Igo, à charge pour elle de la redistribuer sur les futurs autres équipements », explique Philippe Bonniñ, maire et président du syndicat intercommunal.



Face à la piscine intercommunale, un petit bâtiment intrigue les curieux : il s'agit du pôle énergies renouvelable du site de la Conterie.